

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ACTIVITES D'INTERGRATION PROFESSIONNELLE 1			
Code	PAEG1B23ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	126 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		80	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement consiste en la compréhension et l'appropriation des concepts théoriques qui permettent l'analyse de la personne et des facteurs qui sous-tendent l'occupation humaine.

Les modalités d'enseignement se déclinent en trois axes, l'un concerne la présentation et appropriation de grilles de lecture permettant l'analyse de la personne dans son environnement et à travers l'occupation humaine.

Le second axe consiste en l'application de grilles de lectures sur des vignettes cliniques, en cours pratique et le troisième propose aux étudiants de comprendre, manipuler et appliquer ces grilles de lecture en situation clinique réelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1. Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
2. Evaluer sa pratique et ses apprentissages

3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
4. Construire son projet professionnel
5. Adopter un comportement responsable et citoyen
6. Exercer son raisonnement scientifique

C3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

C4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes

1. Identifier les situations liées à l'occupation humaine
4. Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques

C5. Assurer une communication professionnelle

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
2. Utiliser les outils de communication existant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B23ERGA	Stage d'observation	90 h / 4 C
PAEG1B23ERGB	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1	12 h / 2 C
PAEG1B23ERGC	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 2	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B23ERGA	Stage d'observation	40
PAEG1B23ERGB	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1	20
PAEG1B23ERGC	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies	136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage d'observation			
Code	16_PAEG1B23ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La mise en place d'un stage en bloc 1 va permettre à l'étudiant de faire des liens entre les notions théoriques abordées au Q1 et l'observation de la pratique de terrain.
 Par une présentation orale de l'expérience de stage ainsi que par des ateliers de préparation et de debriefing, ce stage suscitera l'esprit critique et la réflexion du stagiaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 1. Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 2. Evaluer sa pratique et ses apprentissages
 3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 4. Construire son projet professionnel
 5. Adopter un comportement responsable et citoyen
 6. Exercer son raisonnement scientifique
- C3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives
 4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- C4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes
 1. Identifier les situations liées à l'occupation humaine
 4. Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- C5. Assurer une communication professionnelle
 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 2. Utiliser les outils de communication existant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant effectuera un stage d'environ 80 heures dans un service de son choix durant le deuxième quadrimestre.

Démarches d'apprentissage

L'année se déroulera comme suit :
 lors du Q1, l'étudiant cherche un lieu de stage et obtient son accord;
 en petits groupes, les étudiants présentent leurs lieux de stage, peuvent exprimer leurs craintes, leurs attentes,...

lors de ces séances de groupes, les enseignants donnent des explications claires et précises de la présentation orale que les étudiants doivent effectuer en fin de stage;
 un stage d'environ 80 heures est effectué durant la fin janvier;
 les compétences visées sont évaluées par le maître de stage sur le terrain, en fin de période;
 en petits groupes, une séance de débriefing a lieu, où l'étudiant a la possibilité d'exprimer son ressenti et l'expérience qu'il a vécue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un accompagnement continu et régulier de l'étudiant est donné par les enseignants tout au long de l'année.

Ouvrages de référence

- le référentiel de compétences pour la formation d'ergothérapeute,
- les cours du Q1 et les références qui s'y rapportent

Supports

- Notes de cours
- Cahier de stage comprenant les documents officiels (canevas de rapport, règlement de stage, feuilles d'heures) et des documents reprenant les compétences afin de se fixer des objectifs personnels.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- L'évaluation finale est effectuée sur base :
- d'une évaluation continue qui comprendra la présence et la participation active aux cours, ainsi qu'une évaluation remplie par le maître de stage (40 %),
 - d'une présentation orale du stage. Au terme du stage, l'étudiant présentera oralement son expérience de stage, celle-ci vaudra pour la cote finale de cette activité d'apprentissage (60%).

Intervenants: Brasset Emilie, Plumat Bruno, Gigounon Sophie

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	40	Stg	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exe	60

Stg = Stages, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les notes obtenues en Stages en Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 si celles-ci sont supérieures à 10. La note d'examen oral du Q2 peut être représentée en Q3 (travail écrit selon les mêmes critères et items). Un étudiant qui ne serait pas présent à au moins 20% de l'Aa, sans motif légitime, peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Le stage dont les notes sont inférieures à 10 au Q2 peut être représenté en Q3, en accord avec la coordination. Celui-ci fera l'objet d'un travail écrit selon les mêmes modalités que la présentation orale au Q3.

Intervenants: Emilie Brasset, Bruno Plumat, Sophie Gigounon

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1			
Code	16_PAEG1B23ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de séminaire de réadaptation va permettre à l'étudiant de se familiariser avec les grilles de classification nécessaires à la prise en charge ergothérapique

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, seul de :

(3)
de connaître et expliquer les différentes classifications internationales telle que la CIF et PPH. (C1.1, C1.2, C1.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- introduction aux notions de réadaptation
- Apprentissage des différentes classifications nécessaires à la pratique professionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire:
Classification Internationale du Fonctionnement et du handicap (CIF) et le Processus de Production du Handicap(PPH)

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux et à distance via la plateforme connectée
lectures et réflexions sur base de documents divers

Dispositifs d'aide à la réussite

Examen blanc
Disponibilité de l'enseignant aux questionnements des étudiants

Ouvrages de référence

CIF PPH

Supports

power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant des restitutions pures ainsi que des exercices réflexifs

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 2			
Code	16_PAEG1B23ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit d'un cours de pratique. L'étudiant par des vignettes clinique ou des supports divers devra mettre en pratique les notions et concepts étudiés en Q1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de séminaire de réadaptation et de travail pluridisciplinaire, l'étudiant sera capable de :

- D'analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la restriction de participation d'un individu (C4.1)
- Utiliser et maîtriser les concepts des classifications tels que PPH et CIF(C1.1, C1.2, C1.3)
- Sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne.(C4.1)
- D'utiliser les grilles de lecture comme outil de communication avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (C3.2)
- De situer sa place d'intervention parmi l'équipe pluridisciplinaire à travers les grilles de lecture (C5.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Apprentissage et maîtrise des codages CIF et PPH ;
- Maîtrise des notions de travail d'équipe au travers de cas clinique ;

Démarches d'apprentissage

- Travail en groupe ;
- Susciter une réflexion de l'étudiant ;
- Travail sur base de vignette clinique ;
- Travail réflexif sur divers supports.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité des enseignants aux questionnements des étudiants ;
- Préparation à l'examen oral en classe.

Ouvrages de référence

CIF
PPH

Supports

- Film
- PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur base d'une vignette clinique où l'étudiant doit analyser et faire des liens entre les facteurs intrinsèques et extrinsèques de l'individu au regard de la CIF ou du PPH

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Intervenants: Brasset Emilie, Leroy Cécile, Gigounon Sophie

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).